

ENGAGEMENTS SUR LA PÉRIODE DU MANDAT : 2020 - 2026

Saint-Louis Agglomération s'est engagée dans la démarche de labellisation Cit'ergie en 2016. Ce processus d'amélioration continue vise l'excellence de la politique de transition énergétique et écologique de notre collectivité. Par délibération le 13 octobre 2019, le conseil communautaire a adopté à l'unanimité la motion de reconnaissance de l'urgence climatique. Par conséquent, cette charte fixe les engagements de Saint-Louis Agglomération, sur la période du mandat, pour aller vers un territoire « post-carbone en 2050 » en agissant dans ses domaines de compétences et d'influence.

Les engagements se déclinent dans un plan d'actions associé qui permettra de :

- · Réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du territoire ;
- · Réduire et maîtriser les consommations énergétiques de notre patrimoine ;
- · Poursuivre le développement des énergies renouvelables ;
- · Améliorer la qualité de l'air ;
- · Développer les mobilités durables ;
- · Adapter le territoire au changement climatique ;
- · Mobiliser tous les acteurs à la transition énergétique et écologique.



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE FACE AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



URBANISME

Engagement: se doter d'un cadre de référence défini et ambitieux sur les questions énergétiques et environnementales et le décliner dans toutes les opérations d'aménagements

Objectifs:

- Mettre en œuvre 2 procédures de ZAC de haute qualité environnementale et énergétique d'ici 2026 (ZAC de Sierentz et Quartier du Lys de Saint-Louis)
- S'assurer de l'expertise et de la qualification des prestataires qui accompagnent la collectivité sur l'approche environnementale de l'urbanisme

ADAPTATION DU TERRITOIRE

Engagement: tendre vers le « zéro artificialisation nette »

Objectifs:

- · Soutenir les projets de renaturation, de désimperméabilisation et de réduction des îlots de chaleur
- Élaborer et mettre en œuvre un programme de trames multifonctionnelles (verte, bleue et noire) sur le territoire et veiller à leur application

HABITAT

Engagement : finaliser le Programme Local de l'Habitat qui couvrira la période 2022-2027

Objectifs:

- · Maintenir le dispositif existant d'aides à la rénovation thermique
- · Intensifier la promotion sur les aides existantes
- · Réaliser une étude avec l'ADIL 68 sur l'identification des copropriétés en difficulté
- Accompagner les copropriétés pour lutter contre la précarité énergétique et démultiplier les rénovations thermiques



LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ



BÂTIMENTS

Engagement : mise en œuvre du décret tertiaire et ambition dans la construction neuve

Objectifs:

- Réduire de 40% les consommations d'énergie finale des bâtiments supérieurs à 1000 m² d'ici à 2030 par rapport aux consommations de l'année de référence
- Les constructions neuves seront des bâtiments à un niveau passif ou à énergie positive (BEPOS)
- Mettre en place et animer un réseau des référents énergie dans les services opérationnels et réaliser une présentation annuelle du bilan des consommations d'énergies et d'eau
- · Supprimer l'utilisation du fioul dans les bâtiments de la collectivité
- · Agir sur les bâtiments en étiquette classe F et G (en termes d'émissions de Gaz à Effet de Serre)
- Inscrire dans les marchés le recours aux matériaux biosourcés ou tendre vers un mix de matériaux raisonnables

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Engagement : augmenter la consommation et la production d'énergies renouvelables et de récupération

Objectifs:

- · Électricité 100% d'origine renouvelable dans tous les contrats de fourniture
- Mettre en œuvre un Plan Solaire : étude du potentiel global de production photovoltaïque sur les toitures des bâtiments, installation d'une centrale de production par an, soutien et accompagnement des projets citoyens d'énergie renouvelable



L'APPROVISIONNEMENT, LA GESTION DES RESSOURCES : EAU, ASSAINISSEMENT, DÉCHETS



EAU & ASSAINISSEMENT

Engagement : définir et mettre en œuvre une stratégie de gestion intégrée des eaux pluviales, préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau

Objectifs:

- Réaliser une campagne de promotion et de soutien à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie
- Encourager et privilégier le recours aux chaussées à infiltration, parkings perméables, création de noues
- Organiser une campagne de sensibilisation sur les écogestes et le cycle de l'eau auprès des usagers
- · Intégrer les critères d'efficacité énergétique dans le renouvellement des équipements et des process
- Etablir des contrats de solution sur les aires d'alimentation des captages pour assurer la qualité de l'eau

VALORISATION DES DÉCHETS

Engagement : réduire de 10% la production de déchets ménagers assimilés à 2023 par rapport à 2010

Objectifs mandat:

- Renforcer les équipements de valorisation des déchets sur le territoire : ouverture d'une déchetterie pour les entreprises et d'une ressourcerie-recyclerie
- Poursuivre le soutien à l'installation de composteurs collectifs et individuels sur le territoire
- · Engager une démarche d'économie circulaire



LES MOBILITÉS



Engagement : promouvoir et développer les mobilités durables en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités

Objectifs:

- Mettre en œuvre le schéma directeur des liaisons cyclables intercommunales: 90 km de liaisons cyclables intercommunales en 2030 soit une création de 54 km de nouveaux itinéraires entre 2020 et 2030
- Favoriser les mobilités durables par le développement d'outils, d'animations, d'évènements et de partenariats avec des acteurs locaux
- Soutien au Plan de Mobilité Inter-Entreprises (notamment de la plateforme aéroportuaire EuroAirport)
- · Inscrire une réflexion sur les cheminements piéton et la sécurité des piétons
- · Étudier la possibilité d'augmenter la fréquence des bus les week-ends et jours fériés

L'ORGANISATION INTERNE EXEMPLAIRE DE LA COLLECTIVITÉ

AXE 5

Engagement : avoir les moyens nécessaires pour mettre en œuvre la politique de transition

Objectifs:

- · Former un tiers des agents aux enjeux de transition énergétique et écologique
- · Proposer aux élus des formations aux enjeux de transition énergétique et écologique
- Déployer les chartes éco-responsables (crèches, commande publique, écomanifestations)
- · Elaborer un guide de la commande publique éco-responsable
- Comité de pilotage Transition énergétique et écologique (Cit'ergie PCAET) ouvert aux partenaires et aux communes
- · Bilan annuel d'avancement de la mise en œuvre de la politique en comité de pilotage et présentation d'une synthèse au Conseil Communautaire



COOPÉRER, SENSIBILISER ET COMMUNIQUER AUPRÈS DE TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE



Engagement : élaborer et mettre en œuvre un plan de communication et de sensibilisation multi-cibles et multimédias sur les actions de transition énergétique et écologique

Objectifs:

HABITANT - SOCIÉTÉ CIVILE - ASSOCIATIONS

- Organiser tous les ans au moins 10 actions de sensibilisation du public en lien avec la transition
- Communiquer dans le magazine MIEUX ENSEMBLE sur les enjeux de la transition via la rubrique « mon agglo en vert »
- Mettre en place un guichet unique pour la rénovation des logements des particuliers (SARE)
- · Signature de la charte écogestes par les occupants des équipements sportifs
- · Organisation de visites de sites remarquables ou de rénovations exemplaires

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES - TOURISME DURABLE

- · Proposer une charte d'engagement aux acteurs économiques du territoire
- Accompagner la démarche d'écologie industrielle et territoriale de l'association ACTECO3F
- Développer et promouvoir des offres touristiques trinationales faisant la promotion de l'offre de transports en commun du territoire
- Développer une destination touristique vélo et itinérance vélo dans la stratégie territoriale touristique
- · Accompagner la montée en qualité de l'offre touristique par la sensibilisation, la formation et la labélisation des acteurs du tourisme
- · Développer et promouvoir une offre de tourisme vert
- Développer et mieux promouvoir les activités culturelles et de loisirs auprès de la population, des entreprises et leurs salariés





AGRICULTURE - FORÊTS

- · Élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions agriculture et ruralité
- · Développer une filière à bas niveau d'impact
- · Étudier le potentiel de méthanisation

COOPÉRATION AVEC LES COMMUNES

• Soutenir techniquement et financièrement, grâce aux fonds de concours et à la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie, les communes dans la réalisation de leurs actions en lien avec la transition énergétique et écologique

COOPÉRATION AVEC LE MONDE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

- Animations communes avec le centre d'initiation à l'environnement de la petite Camargue alsacienne
- Accompagner les établissements scolaires dans leur démarche développement durable

Siège de Saint-Louis Agglomération

Place de l'Hôtel de Ville CS 50199 – 68305 SAINT-LOUIS Cedex Tél : 03 89 70 90 70

www.agglo-saint-louis.fr

Conception et réalisation graphique : Saint-Louis Agglomération Photos : Saint-Louis Agglomération

